



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE A : PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR I & II

SCRUTIN DU 4 FÉVRIER 2020

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE A :
PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR I & II

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	2
Inscrits	104
Votants	93

Taux de participation	
Votants / Inscrits	89,42%

Suffrages à déduire	2
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	90
-------------------------------------	-----------

Quotient électoral	45
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Ensemble pour une université humaine, ouverte et ambitieuse	40	0	40	1	1
Agissons pour une autre université	35	0	35	1	1
Résister, Rassembler, Reconstruire ; pour une université de service public, solidaire et démocratique	15	0	15	0	0
Total	90	0	90	2	2



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE A : PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR I & II

SCRUTIN DU 4 FÉVRIER 2020

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE A :
PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR I & II

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus
Ensemble pour une université humaine, ouverte et ambitieuse	Karen FIORENTINO
Agissons pour une autre université	Maryse GAIMARD

Fait à Dijon, le 7 février 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,